la Mobilière

Gérez vos données salariales en toute sécurité et efficacité

Salaire standard CH, de l'association swissdec, est la manière moderne de gérer les données salariales. Le système a fait ses preuves: découvrez ses avantages.

Chaque année, les entreprises consacrent beaucoup de temps à la communication de leur masse salariale définitive à des organes tels que les caisses de compensation AVS, les assureurs LAA et l'administration fiscale.

Sous la direction de l'association swissdec, la Confédération, l'AVS/AI, l'Association Suisse d'Assurances (ASA), la Suva et autres partenaires ont mis sur pied un projet commun intitulé «salaire standard CH» visant à simplifier la procédure. Ainsi, à l'avenir, les données seront extraites directement du système de comptabilité salariale, puis centralisées auprès d'un seul récepteur, le «répartiteur», qui les transmettra aux destinataires concernés (voir graphique au verso).

Swissdec est le label de qualité pour les systèmes de comptabilité salariale. Il garantit et supervise une transmission des données sûre et conforme à la loi (cryptage des données au moyen du protocole SSL) et certifie les systèmes de comptabilité salariale qui ont été contrôlés avec succès. Pour en savoir plus sur swissdec, nous vous invitons à consulter le site swissdec.ch.

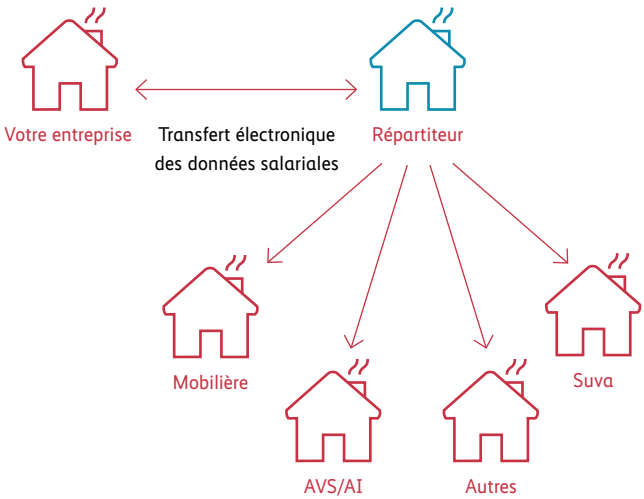

Quels sont les avantages de ce système pour votre entreprise?

- Vous n'avez plus besoin de recueillir manuellement les données salariales, ni de remplir plusieurs formulaires.
- Grâce à la procédure unifiée de communication des salaires (ELM), ces données peuvent être extraites directement via Internet du système de comptabilités salariale, cryptée, puis transmises à la Mobilière.
- La démarche s'en trouve simplifiée: d'un clic de souris, les données salariales sont transmises automatiquement aux destinataires saisis dans votre système de comptabilité salariale (administrations, offices, assureurs, etc.).

Précisions importantes

- Veillez à saisir le profil d'assurance dans votre système de comptabilité salariale certifié swissdec en début d'année, avant le premier versement des salaires. Seule une saisie exacte et en temps utile des données correspondantes permet de garantir un transfert sans heurts et un traitement correct.
- Une fois les données salariales transmises, vous êtes priés de contrôler la déclaration des sommes salariales et, au besoin, de la rectifier ou de la supprimer. Ce n'est qu'après avoir confirmer l'exactitude des données transmises qu'elles pourrons être traitées par la Mobilière.
- Après validation des données par vos soins, la Mobilière calcule la prime définitive pour l'année correspondante et vous adresse le décompte établi par courrier.

Votre interlocuteur

En demandant votre profil d'assurance auprès de la Mobilière à temps, vous avez la possibilité de mettre en place un système de transfert électronique des données salariales dès l'année prochaine. A cette fin, veuillez adresser un courriel à l'adresse swissdec@mobiliere.ch.

Vous avez des questions ou souhaitez un complément d'information?

Adressez-vous à votre conseillère ou conseiller en assurances ou prenez contact avec votre agence générale.
Visitez également nos sites Internet mobiliere.ch/elm

111.662.121 04.16